

Pour une Europe des droits

samedi 30 mai 2009, par [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#) (Date de rédaction antérieure : 15 avril 2009).

Extrait d'une brochure publiée en France par le Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) et présentant une synthèse de son programme pour les élections européennes.

Voir l'ensemble : NPA, [Pour quelle Europe ? Notre programme - Une synthèse](#)

Pour les jeunes, en Europe et dans le monde entier, ce système n'offre aucun avenir !

Les jeunes sont touchés encore plus violemment par les conséquences de la crise : augmentation du chômage, stagnation des salaires, emplois précaires. Dans l'UE, le taux de chômage des jeunes est de 15,4 % . En France, il est de 19,4 %, en Grèce de 22,9 %. Les jeunes touchent des salaires environ 40 % plus faibles que le reste des salariés. Pas étonnant qu'en Grèce on appelle « Génération 600 euros » les jeunes qui se sont révoltés en décembre dernier. Les jeunes n'ont pas accès aux minima sociaux : RMI et allocations chômage sont réservés aux plus de 25 ans. Résultat, en France, 100 000 jeunes vivent en dessous du seuil de pauvreté, plusieurs milliers sont obligés de se prostituer, ce sont eux que l'on retrouve maintenant le plus dans les banques alimentaires. Ils restent plus longtemps chez leurs parents faute de pouvoir se financer un loyer.

Ils sont aussi plus touchés par la précarité. La majorité des premiers emplois sont des emplois précaires : CDD, stages, intérim. La crise renforce encore ce phénomène. Les entreprises n'embauchent plus d'intérimaires, ne renouvellent pas les CDD.

nous voulons :

- un CDI pour tous ;
 - une augmentation de 300 euros de tous les revenus et pas un salaire en dessous de 1500 euros ;
 - une allocation d'autonomie pour tous les jeunes, à hauteur du SMIC, pour pouvoir étudier, se former et prendre leur autonomie.
-

Voir : [Une Europe des droits et de l'égalité / Celle de l'égalité des droits, hétéros, homos, trans et bi](#)

Une Europe des droits et de l'égalité / Celle des droits des handicapé-es

L'Union européenne compte près de 40 millions de personnes en situation de handicap soit 15 % de la population. Nombre d'entre elles vivent dans la misère, sous le seuil de pauvreté (800 Å/mois), ou survivent grâce aux solidarités familiales.

L'Union européenne a fait voter au parlement européen des textes anti-discriminatoires sur l'intégration scolaire en milieu ordinaire, sur l'égalité de traitement dans le domaine de l'emploi, mais pousse en même temps aux restructurations drastiques dans le secteur médico-social, dans les services publics, dans l'éducation et revoit à la baisse les budgets de protection sociale.

La prise en compte réelle du handicap en terme d'égalité et de solidarité, se trouve confrontée au libéralisme économique et aboutit de facto à une discrimination dans une Union européenne basée sur la rentabilité de l'individu à tous les niveaux.

Les pays nordiques, dont la Suède, remettent progressivement en cause leurs politiques à forte connotation sociale, avec une participation importante du service public, par la restriction drastique du nombre de bénéficiaires de ces mesures. Au Royaume Uni, l'allocation que touchent les handicapés se résume au « Bed and breakfast ». En Belgique, un plafonnement des aides techniques et humaines a été instauré et aux Pays Bas un ticket modérateur a été mis en place.

L'Europe que nous voulons défend les droits fondamentaux dont :

- Le droit au travail pour les handicapés (handicaps acquis ou accidentés du travail), la suppression des ghettos de travailleurs handicapés, l'intégration de tous dans les collectifs ordinaires de travail ;

- le droit à un revenu décent : des salaires égaux au SMIC, équivalent à 1500 euros net en France, dans le secteur ordinaire mais aussi dans le secteur protégé (EA et ESAT), et un revenu minimum égal au SMIC pour tous ceux qui ne travaillent pas ;

- le droit à l'éducation pour tous les enfants, l'école doit donc s'adapter à ses élèves, tenir compte de leurs besoins spécifiques et être en mesure d'offrir le même enseignement à tous ceux qui nécessitent du personnel qualifié ;

le droit à la santé gratuite, qui est d'une importance particulière pour les handicapés compte tenu des frais qu'occasionne leur état ;

- le droit à l'accessibilité, les personnes handicapées doivent pouvoir circuler et s'installer librement dans n'importe quel pays de l'Union européenne. Pour cela, il faut une véritable politique publique européenne avec des moyens financiers conséquents pour rendre accessibles transports, bâtiments, lieux de travail.

Une Europe des droits et de l'égalité / Une autre Europe, celle des droits des femmes

La législation concernant l'avortement est très inégale en Europe. Il est toujours pénalisé en Irlande, en Pologne et à Malte et très limité en Italie et au Portugal. Depuis la mobilisation contre le TCE, plusieurs pays ont révisé ou révisent leur législation : l'Italie remet en cause le droit à l'avortement, tandis que le Portugal a dépénalisé l'avortement et qu'en Espagne, un avant-projet de loi de légalisation de l'avortement vient d'être déposé. Nous exigeons le droit à l'avortement et à la contraception libres et gratuits dans toute l'Union européenne.

En France, trois femmes meurent par semaine sous les coups de leur conjoint. Nous voulons une loi cadre européenne contre les violences faites aux femmes, qui prenne en compte les violences dans la

famille et le couple, au travail, dans les lieux publics, les violences lesbophobes et la prostitution. Cette loi s'imposerait à tous les pays et lutterait contre les violences sexistes dans toutes leurs dimensions : prévention, sanction, accueil et accompagnement des victimes, protection des victimes, garantie de leur revenu et de leur droit au séjour, accès au logement.

La loi établissant l'égalité salariale entre hommes et femmes figurait déjà dans le traité de Rome de 1957 instaurant la communauté européenne. Plus de 50 ans plus tard, ces inégalités sont encore de 20 à 35 % selon les pays. Une part de cet écart salarial est reconnue comme relevant de la pure discrimination. Nous exigeons l'égalité salariale maintenant, avec un rattrapage des salaires des femmes, seul à même de résorber les inégalités.

La division sexiste des tâches fait reposer sur les femmes les tâches d'éducation et de garde des enfants ainsi que la prise en charge des personnes âgées. Les services publics, dans ces domaines, sont remis en cause par les politiques de l'Union européenne en les soumettant à « la concurrence libre et non faussée ». Nous exigeons le développement des services publics de la petite enfance et de soins aux personnes âgées et dépendantes.

nous voulons partout en Europe :

- Un statut autonome pour les femmes immigrées et le droit d'asile politique pour les victimes de persécutions sexistes ;
- l'attribution de droits propres en remplacement des droits liés au statut « matrimonial » pour l'accès à la protection sociale ;
la représentation égalitaire dans les fonctions élues et dans les instances décisionnelles ;
- la séparation totale des structures religieuses et des Etats.